

1965-2025 : 60 ANS DE PISCINES FAMILIALES UN PHÉNOMÈNE DE SOCIÉTÉ BIEN FRANÇAIS

Les 1 600 professionnels réunis au sein de la Fédération des Professionnels de la Piscine et du Spa (FPP) fêtent cette année les 60 ans du marché de la piscine familiale en France et de leur organisation professionnelle. Cette organisation de référence du secteur est en effet l'héritière de la CSIP (Coordination Syndicale Interprofessionnelle de la Piscine), née en 1965 de l'ambition d'une douzaine d'intervenants de l'époque de se structurer et de se professionnaliser pour offrir un service exemplaire à leurs clients. Un volontarisme qui a su fédérer les entreprises et permis aux piscines de se transformer en véritable phénomène de société en France.



Alors qu'on dénombrait moins de 1 500 piscines enterrées sur le territoire en 1965, leur nombre est monté à 685 000 en 1999 pour ensuite quintupler sur les 25 années suivantes, passant de 1 piscine pour 80 habitants à 1 pour 20 ! L'Hexagone dépasse en effet désormais les 3,6 millions de piscines familiales à fin 2024, soit 94 480 de plus qu'en 2023 : +48 820 enterrées et +45 650 hors sol. Le pays possède même le plus grand parc de piscines enterrées d'Europe (1,73 million) et le 3^e du monde, juste après les USA et le Brésil.

Aujourd'hui véritable bulle de bien-être, la piscine est devenue un équipement de loisir où les Français aiment partager des moments conviviaux en famille ou entre amis, loin de l'équipement de luxe de ses débuts, alors cantonné à quelques privilégiés adeptes des longueurs. Les professionnels ont en effet su fournir des garanties de savoir-faire aux consommateurs et innover pour répondre à leurs nouvelles attentes en accompagnant les transformations de la société. Plus petites, mieux équipées, faciles à entretenir, économes en eau et en énergie, elles font partie intégrante de la décoration des jardins et constituent des espaces de vie complémentaires à la maison. Elles permettent d'avoir à disposition ce petit air de vacances tant apprécié pour profiter de parenthèses chaleureuses en famille ou entre amis.

Et, pour bénéficier de conseils objectifs sur l'entretien, la maintenance, la rénovation, l'actualisation ou les projets de piscines, les consommateurs peuvent compter sur le site de la FPP : propiscines.fr. Ce site internet non marchand est une source précieuse d'informations et répertorie par géolocalisation près de 600 professionnels labellisés Propiscines® et Proabris® pour bénéficier d'un savoir-faire garanti proche de chez soi.

La démocratisation d'un phénomène français

Des grandes piscines rectangulaires en béton créées sur-mesure aux coques en polyester déjà moulées en ateliers en passant par les panneaux ajustables en acier galvanisé, les pisciniers ont su adopter nouvelles techniques et matériaux pour ouvrir l'accès des piscines au plus grand nombre. Les piscines s'adaptent désormais à toutes les tailles de jardin, avec des

surfaces moyennes de 29 à 30 m² (8x4) pour 1,40 m de profondeur, alors qu'elle était en moyenne de 72 m² (12x6 m) et 1,80 m de profondeur dans les années 80. Les piscines ont ainsi migré des propriétés des grandes villas aux jardins des maisons de lotissements. La part de possesseurs de piscines enterrées et hors sol fixes atteint ainsi les 44 % chez les employés, ouvriers, agriculteurs. Une proportion qui a même fait un bond de 9 points en 4 ans pour les piscines enterrées, passant de 14 % en 2017 à 23 % en 2022, soit près d'1/4 !¹

60 ans d'avancées pour un secteur exemplaire

Les professionnels de la piscine ont très tôt décidé de se prendre en main pour structurer et professionnaliser le secteur. En 2005, la FPP a ainsi pris le relais de la Coordination syndicale interprofessionnelle de la piscine (CSIP), créée en 1965, et de la Fédération Nationale des Constructeurs d'équipements de sport et loisirs (FNCESEL) créée en 1983. Entre édition de chartes, guides et élaboration de formations, les professionnels se sont organisés pour construire de façon responsable et collective le métier de piscinier en lien étroit avec les pouvoirs publics. Les entreprises ont appris à articuler et intégrer tous les corps de métiers nécessaires à l'installation et au bon fonctionnement d'une piscine : de la maçonnerie en passant par la plomberie ou l'électricité. Un savoir-faire exemplaire, allié à une organisation en réseaux qui fait exception en Europe. Les échanges entre professionnels au sein de la FPP ont également permis de nombreuses avancées, notamment en matière d'environnement, avec la création dès 2006 de la Commission Développement Durable. Cette initiative pionnière témoigne de l'engagement précoce de la FPP en faveur des enjeux environnementaux dans le secteur de la piscine. Après son calculateur d'économies d'eau proposé aux professionnels et décliné pour le grand public, la FPP met désormais à disposition des fabricants son logiciel applicatif pour classer les piscines selon leur performance.

Les piscines de demain : une réalité en France

En France, les piscines de demain sont déjà là. Adaptées aux petits espaces, leurs lignes sont épurées, leur entretien facilité, souvent automatisé et ce sont des piscines basse consommation. En effet, les professionnels de la piscine proposent de nombreuses solutions pour réduire leur impact, tant en eau qu'en énergie, que ce soit au moment de la première installation, de l'actualisation (pool staging) ou de la rénovation. De nombreux progrès ont en effet eu lieu du côté de la consommation d'énergie des piscines, que ce soit pour la puissance nécessaire à la filtration, au chauffage ou à l'éclairage. Du côté de la consommation d'eau, il faut savoir qu'une piscine française de 4 x 8 m n'utilise en moyenne que 7 m³ d'eau lorsqu'elle fait l'objet d'un hivernage actif, qui ne nécessite pas d'abaissement de la ligne d'eau de 1/3 du volume du bassin comme en hivernage passif. De plus, la couverture des bassins permet d'éviter l'évaporation : jusqu'à 95 % en moins lorsqu'il s'agit d'une couverture² et, d'après la récente étude menée par le laboratoire CSTB, en moyenne 56 % pour un abri³. Les innovations permettent également de réduire son utilisation, comme les systèmes de filtration sans contre-lavage ou avec récupérateur d'eau, l'automatisation des traitements pour conserver la même eau durant des années, des équipements de récupération de l'eau de pluie, etc. Toujours à la pointe, les professionnels se réuniront en outre au salon Piscine Global à Lyon du 17 au 20 novembre 2026, pour partager et découvrir les dernières innovations et nouveautés françaises et internationales du secteur.

¹ FPP / Decryptis - Étude sur les possesseurs de maisons individuelles 2022.

² California Polytechnic State University, 2016

³ Etude du Centre Technique et Scientifique du Bâtiment (CSTB) - 2024

SOMMAIRE

1965-2025 : LES PISCINES DANS LE GRAND BAIN DU SUCCÈS !

- MARCHÉ : DÉFERLANTE DE PISCINES DANS LES JARDINS DES FRANÇAIS p. 5
- PHÉNOMÈNE : LE RAZ DE MARÉE DES PISCINES EN FRANCE REFLET DES ÉVOLUTIONS DE LA SOCIÉTÉ – L'ANALYSE DU SOCIOLOGUE JEAN VIARD p. 9
- BÉTON, MÉTAL, PLASTIQUE : LES TROIS GRANDES VAGUES DE LA PISCINE EN FRANCE p. 14
- STRUCTURATION : LE DÉVELOPPEMENT DU MARCHÉ SOUTENU PAR UNE PROFESSION ORGANISÉE, DYNAMIQUE ET VOLONTAIRE p. 16

LA PISCINE DE DEMAIN : UNE RÉALITÉ EN FRANCE

- ENQUÊTES : LES FRANÇAIS CONFIRMENT MASSIVEMENT LEUR RÊVE DE PISCINES p. 20
- ADAPTABILITÉ : DES PISCINES TOUJOURS PLUS CONFORTABLES POUR TOUS TYPES D'ESPACES ! p. 22
- « POOL STAGING » : LES PROFESSIONNELS AUX CÔTÉS DES POSSESSEURS DE PISCINES POUR ACTUALISER LEURS ÉQUIPEMENTS ! p. 26
- PISCINE BASSE CONSOMMATION : LES NOUVELLES AVANCÉES INITIÉES PAR LA FPP p. 30
- LABEL PROPISCINES® : LA GARANTIE D'UN SAVOIR-FAIRE D'EXCELLENCE POUR FAIRE CONSTRUIRE ET ENTREtenir SA PISCINE EN TOUTE CONFIANCE p. 36
- PISCINE GLOBAL LYON : LE SALON HISTORIQUE DES INNOVATIONS DU SECTEUR p. 38

EN SAVOIR PLUS

PRÈS DE 1 600 SPÉCIALISTES ENGAGÉS AUPRÈS DE LA FPP
POUR RÉPONDRE AUX DÉFIS DU MARCHÉ

**1965-2025 :
LES PISCINES DANS LE GRAND BAIN
DU SUCCÈS !**

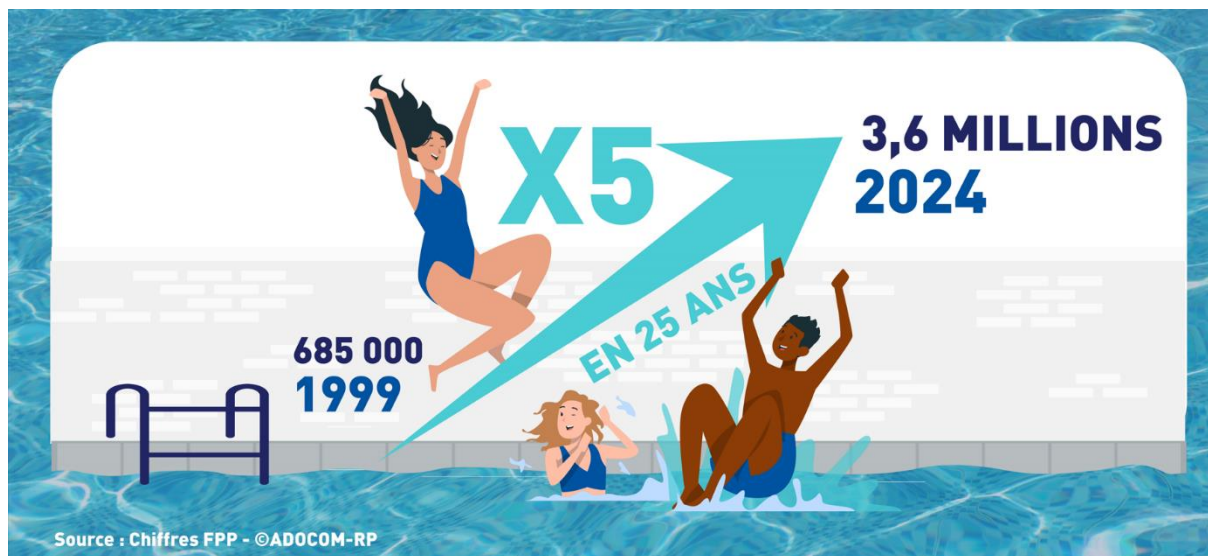


MARCHÉ : DÉFERLANTE DE PISCINES DANS LES JARDINS DES FRANÇAIS

1999-2024 : 5 fois plus de piscines familiales en 25 ans

Source : FPP et Xerfi Specific

En 1965, la France comptait moins de 1 500 piscines familiales. En 1999, ce nombre était de 685 000, soit 1 piscine pour environ 80 habitants. Fin 2024, 25 ans plus tard, l'Hexagone compte désormais plus de 3,6 millions de piscines, soit 1 pour moins de 20 habitants ! Dans les années 90, il s'agissait majoritairement de bassins enterrés, à plus de 90 %. Aujourd'hui, le parc se partage à quasi-égalité entre piscines hors sols et enterrées.



25 ANS DE DÉMOCRATISATION DES PISCINES



1^{er} parc de piscines enterrées européen et 3^e mondial !

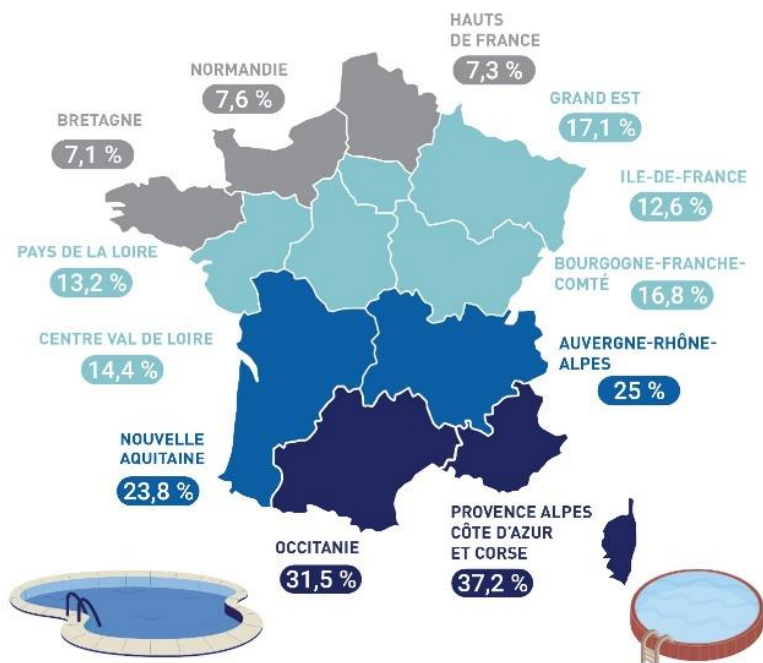
Source : FPP et Xerfi Specific

La France compte désormais plus de 3,6 millions de piscines privées, soit 94 480 de plus qu'en 2023 : +48 820 enterrées et +45 650 hors sol. Le parc est désormais composé de 1,73 million de piscines enterrées (48 %) et de 1,87 million de piscines hors sol fixes (52 %).

Le pays a la particularité d'être le plus équipé d'Europe en piscines enterrées (Espagne : 1,3 million, Allemagne : 770 000 ; Italie : 700 000) et le 3^e dans le monde, après les États-Unis (env. 8,5 millions) et le Brésil (env. 3,4 millions).



Une concentration de piscines privées dans le sud



Source : FPP / Decryptis 2022. Etude sur les habitants de maisons individuelles conduite en 2022. ©Adocom-RP

Matériels et produits pour piscines : les ventes restent en hausse sur 5 ans

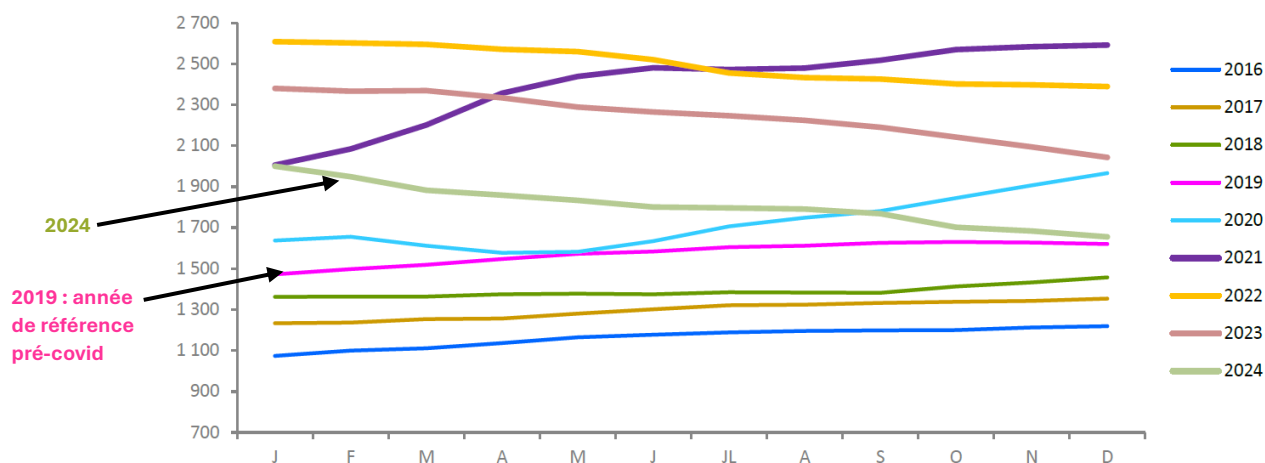
Le chiffre d'affaires réalisé par les entreprises de négoce, vendant des produits liés aux piscines, reste à +18,5 % sur 5 ans, même s'il enregistre un repli de -16,8% par rapport à 2023.

Un dynamisme qui reflète le fort potentiel du parc existant, en matière de rénovation et d'équipements.

Construction des piscines : l'activité retrouve son rythme pré-covid

En 2024, le marché des piscines reste supérieur en valeur de +2 % par rapport à 2019, même avec un repli de -19 % sur 2024 comparé à 2023. Après 6 années consécutives de hausse de 2016 à 2021, dont deux années records en 2020 (+21,5 %) et 2021 (+32 %), l'évolution du marché des piscines s'est inversée en 2022.

Evolution du chiffre d'affaires facturé en piscines
(cumul annuel glissant des indices mensuels)



Source FPP / Xerfi Specific

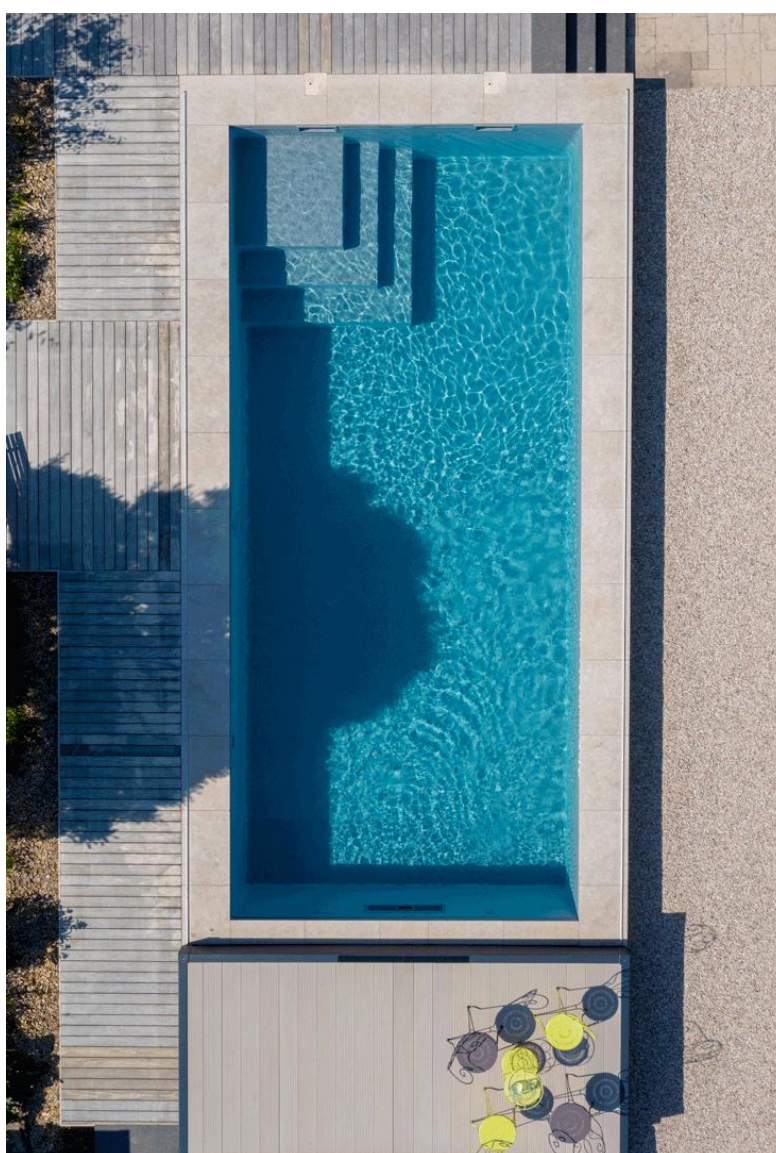
*2015 = Année de référence = 1.068 somme des douze indices mensuels

Note de lecture : en fin d'année 2023, l'indice du chiffre d'affaires atteint un niveau de 2.043, soit une diminution de 14,5% par rapport à 2022.

Contraction des installations de piscines dans un contexte dégradé

En 2024, avec une **météo particulièrement défavorable** cet été et cet automne, une **situation géopolitique** qui a dégradé le moral des ménages, la **baisse des transactions immobilières** (-11 % vs 2023⁴) et des **constructions de logements neufs** (-12,3 % sur 1 an⁵), le nombre de piscines livrées est en repli de -16,3% sur 2024. En 2024, les entreprises ont construit plus de 48 800 piscines enterrées en France.

Pour rappel, après les confinements, les années 2020 et 2021 ont enregistré des niveaux de croissance de construction record : + 27,5 % en 2020 vs 2019 et +22 % de piscines construites en 2021 vs 2020.



4 Sources : IGEDD et Insee d'après DGFIP et base notariale, prévisions FNAIM

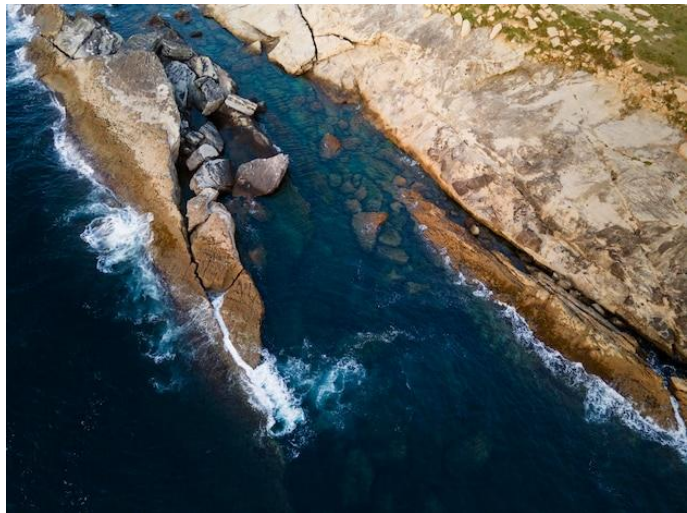
5 Source : Les Echos Publishing d'après les statistiques du le ministère de l'Aménagement du territoire - février 2025

PHÉNOMÈNE : LE RAZ DE MARÉE DES PISCINES EN FRANCE REFLET DES ÉVOLUTIONS DE LA SOCIÉTÉ *L'ANALYSE DU SOCIOLOGUE JEAN VIARD*

Jean Viard, sociologue - directeur de recherche associé au Cevipof-CNRS, a accordé un entretien à la FPP pour mettre en parallèle les évolutions de la société française et le boom des piscines en France. Véritable phénomène de société, la piscine en France reflète en effet 60 ans d'évolutions sociétales. Elle est notamment passée du luxe réservé aux grandes propriétés à la convivialité accessible aux petits jardins des maisons des lotissements. À l'image des barbecues, les piscines sont aujourd'hui synonymes de plaisir et de partage, offrant un petit air de vacances aux espaces extérieurs, ces cocons aménagés à domicile où les Français apprécient de passer de temps.

La piscine en France : un « petit bout de mer » dans un pays d'eau !

L'eau tient une place particulièrement importante en France et ses habitants sont très attachés à cet élément fondamental. Bordée par la Manche, l'Océan Atlantique et la Méditerranée, la France métropolitaine dispose en effet d'environ **5 500 kilomètres de littoral**. Elle est traversée par plus de 500 000 kilomètres de cours d'eau et compte des milliers de plans d'eau. Et ce n'est pas tout : les zones humides couvrent environ 2 millions d'hectares !



L'eau est ainsi profondément ancrée dans la culture française. Que ce soit au bord d'un ruisseau, d'une marre ou dans les vagues de l'Océan, les Français ont une histoire intimement liée à l'eau.

De plus, la France a connu un développement très précoce des stations balnéaires avec le développement du réseau ferroviaire reliant les terres au bord de mer. Dès le XIX^e siècle, un nombre croissant de Français a pu découvrir le littoral, amorçant la tradition de la « cure de mer ». Deauville, Biarritz, La Baule ou Nice deviennent des lieux de détente et des vitrines de modernité et de raffinement, façonnant l'imaginaire collectif. Désormais, le littoral attire aussi bien les retraités que les entreprises de la high-tech, comme c'est le cas pour Sophia Antipolis, située près d'Antibes.

Aujourd'hui, la piscine constitue ainsi ce petit « bout de mer » dont les Français peuvent profiter librement chez eux et qui donne un air de vacances à tous leurs moments passés à domicile !

La France : un habitat du quotidien et des hébergements touristiques favorables aux piscines

La France est caractérisée par un habitat favorable au développement des piscines. En effet, les Français logent principalement dans des maisons individuelles, qui constituent 55 % des logements contre seulement 45 % pour les appartements (Source : Insee 2023). Les deux tiers (66 %) des Français ont ainsi accès à un jardin attenant à leur domicile (source : IFOP / l'Union Nationale des Entreprises du Paysage 2022) où peuvent potentiellement être installées des piscines ! Le taux de résidences secondaires est également significatif en France. Le pays en compte plus de 3,6 millions, soit 10 % du parc immobilier total. Ces maisons de famille sont souvent équipées de piscines, partagées par plusieurs générations de baigneurs : enfants, petits-enfants, parents, grands-parents, cousins, cousines, amis, etc.

Des générations d'enfants ont également appris à nager dans les campings, très populaires dans les années 60-70. En effet, dans les années 60, ce type d'hébergement touristique est devenu un mode de vacances privilégié pour de nombreuses familles françaises.

Toujours aujourd'hui, le pays dispose du plus grand nombre de terrains de camping en Europe, avec plus de 7 000 établissements. Les piscines y sont très répandues et elles font même désormais partie des équipements incontournables. La présence d'une piscine constitue d'ailleurs un critère déterminant pour le choix des hébergements de vacances pour la plupart des Français, que ce soit dans les hôtels, gîtes, résidences ou maisons de vacances...



Les années 60-70 : les piscines de rêve

Les piscines privées débarquent en France dans les années 60 et 70, sous l'influence du rêve américain. La piscine rayonne alors d'une image hollywoodienne, synonyme de luxe et de modernité. Elles constituent alors souvent un signe extérieur de richesse, un symbole de réussite sociale. Ce sont de grandes piscines enterrées en béton, majoritairement installées dans de grandes propriétés où elles remplacent progressivement les terrains de tennis.

Associées à l'imaginaire du luxe, elles vont jusqu'à tenir les premiers rôles au cinéma. C'est le cas dans le mythique film de Jacques Deray sorti en salle en 1969 : « La Piscine », mettant en scène Alain Delon et Romy Schneider évoluant dans une propriété paradisiaque.

En parallèle de cette implantation des piscines privées dans les foyers les plus aisés, les piscines publiques commencent à équiper le territoire. L'État lance en effet le plan « 1000 piscines » en 1969 pour démocratiser l'apprentissage de la natation.



Les années 80-90 : le rêve de piscine devient réalité pour le plus grand nombre

Les années 80 marquent un tournant avec l'allongement du temps libre pour les classes populaires. En 1982, elles accèdent en effet à une cinquième semaine de congés payés. Dans le même temps, la libéralisation du crédit immobilier, l'accès à la propriété facilité par les Gouvernements successifs (« logement pour tous » en 1981, création du Prêt d'Accession à la Propriété (PAP) en 1984, etc.), l'étalement urbain et l'aménagement du territoire favorisent la construction de maisons individuelles dans des lotissements en périphérie des grandes villes.

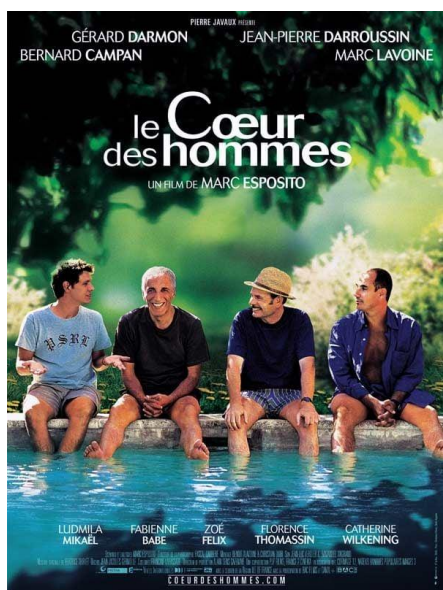
De plus en plus de Français ont leur propre jardin et le coût des piscines diminue avec l'arrivée de nouvelles techniques de construction comme les coques polyester et les modèles en kit. Les piscines sont plus accessibles et deviennent des lieux de convivialité familiale, correspondant au mode de vie des années 1980-1990 où la maison individuelle avec jardin devient un idéal.

Les années 2000-2010 : plus de temps libre et une envie croissante de confort à domicile

Au début des années 2000, la réduction de la durée du temps de travail se généralise avec l'adoption progressive des 35 h. Souvent assortie de jours de RTT, cette nouvelle organisation offre davantage de temps libre aux Français. Ils passent plus de temps chez eux et cherchent à améliorer le confort de leurs domiciles. Ils investissent dans leurs espaces personnels, en intérieur comme en extérieur.

La piscine devient un élément du bien-être à domicile, renforcé par la canicule de 2003 et les vagues de chaleur qui se multiplient ensuite.

Les Français ont envie de piscines et leur installation est favorisée par l'accessibilité et la facilité de montage des piscines hors-sol et des modèles en kit. De plus, leur entretien est facilité par l'arrivée de la domotique.



Côté **cinéma**, elle tient un rôle central dans la trilogie « Le Cœur des Hommes » de Marc Esposito, dont le premier opus est sorti en 2003. Du luxueux équipement star du film « La Piscine » réservé à quelques privilégiés, la piscine est passée au statut de lieu convivial dont on profite entre amis.

À partir de 2020 : la piscine havre de paix et de partage

Après le Covid, le marché des piscines explose en France. Les Français ont envie d'aménager leur domicile pour en profiter au maximum. Les piscines donnent des airs de vacances à leurs jardins. Ces espaces extérieurs constituent des espaces de vie supplémentaires, dont ils aiment profiter en famille ou entre amis pour partager des moments conviviaux et ludiques.

Avec l'inflation, les piscines constituent même un excellent moyen de limiter les sorties et les dépenses. Elles offrent un petit air de vacances aux jardins sans avoir à partir de chez soi, diminuant au passage l'empreinte carbone en évitant les longs voyages. Une envie de profiter

de son chez-soi pour se retrouver en famille ou avec des proches devrait se maintenir, voire s'accroître, avec l'instabilité géopolitique grandissante.

Cependant, cette tendance au repli n'empêche pas les propriétaires de piscines de contribuer au bienfait de la communauté. La piscine est au centre des événements conviviaux en famille ou entre amis pour des retrouvailles conviviales et gourmandes. Des instants que les propriétaires de piscines sont aujourd'hui nombreux à ouvrir au plus grand nombre, en louant leur équipement pour 1h ou un après-midi par l'intermédiaire d'applications spécialisées. Certains propriétaires prêtent même leurs piscines pour que les enfants défavorisés apprennent à nager et ainsi pallier le déficit de piscines publiques dans certaines régions. De plus, les piscines constituent aussi de précieuses réserves d'eau pour les pompiers en cas de besoin.



BÉTON, PLASTIQUE, MÉTAL : LES TROIS GRANDES VAGUES DE LA PISCINE EN FRANCE

Les piscines, c'est du béton !

Dans les années 1970, la construction d'une piscine reposait majoritairement sur l'utilisation du béton armé. Cette technique, empruntée au secteur du bâtiment, garantissait une solidité exceptionnelle, mais nécessitait un savoir-faire spécifique et des coûts élevés. Les piscines de cette époque s'inspiraient souvent des bains romains, avec des structures carrelées, de grands bassins profonds et des systèmes de débordement sophistiqués.

À cette époque, les piscines étaient principalement construites loin de l'habitation et leur entretien restait complexe, avant l'apparition progressive de technologies facilitatrices comme les skimmers et les liners.

Les installations s'emballent avec le plastique

Le début des années 1980 marque un tournant avec l'introduction de matériaux plus économiques et rapides à installer. Le plastique, notamment sous forme de PVC armé ou de coques en polyester, s'impose comme une solution pratique, économique et rapide à installer. Cette évolution rend la piscine accessible à une clientèle beaucoup plus large. Les formes de coques moulées en usine permettent notamment d'accélérer la mise en œuvre tout en réduisant les coûts de fabrication.

Les piscines galvanisées par l'acier

En parallèle du plastique, l'utilisation de panneaux modulaires en acier galvanisé ou ondulé offre une alternative résistante et adaptable et s'impose dans les années 90. Offrant une excellente résistance à la corrosion grâce à son traitement spécifique, il permet la construction de piscines durables, esthétiques et faciles à moduler. Les fabricants proposent alors des kits de panneaux en acier galvanisé, facilitant la pose pour les particuliers et réduisant considérablement les coûts d'installation. Les slogans comme « Faites faire une piscine pour le prix d'une voiture de série » symbolisent la démocratisation de l'accès aux piscines.

La liberté prend forme et s'organise

Avec l'arrivée des nouveaux matériaux modulables comme le plastique et l'acier galvanisé, la piscine s'émancipe du modèle rectangulaire standardisé. Les formes libres gagnent du terrain, tout comme l'implantation des bassins à proximité immédiate des habitations, offrant un meilleur accès et une meilleure intégration paysagère.

Le développement des réseaux d'artisans-pisciniers est également déterminant. Les professionnels français se distinguent de leurs homologues européens en intégrant l'ensemble des métiers nécessaires à la réalisation d'une piscine — maçonnerie, électricité, plomberie — renforçant ainsi leur expertise et leur compétitivité.

Des équipements qui facilitent les baignades

Les années 2000 voient apparaître une nouvelle génération de piscines, plus petites, mais mieux équipées. Les techniques de filtration s'affinent, les systèmes de chauffage deviennent accessibles, et les couvertures automatiques se généralisent. L'usage des abris de piscine, qui permet de protéger l'eau et d'allonger la période d'utilisation, progresse rapidement.

En parallèle, les kits de construction en libre-assemblage rencontrent un vif succès, en réponse à une demande de solutions économiques et personnalisables.

Des piscines modulables et durables

Aujourd'hui, le marché s'oriente vers des piscines plus compactes, épurées et personnalisables. Les bassins se dotent d'escaliers intégrés, de margelles chauffantes, et proposent des parois interchangeables pour varier les styles. L'accent est mis sur la réduction de la consommation d'eau et d'énergie, avec des solutions comme les filtres basse consommation et les panneaux solaires. Avec l'évolution des technologies, la piscine est pensée pour être durable et respectueuse de l'environnement. Les techniques de traitement de l'eau sans produits chimiques, les systèmes de recyclage des eaux grises et les solutions de chauffage écologique sont au cœur des innovations des constructeurs.

Il existe une très large gamme de piscines enterrées, dont les prix démarrent entre 7 000 et 15 000 euros pour celles à installer soi-même, entre 15 000 et 45 000 euros selon les équipements pour les bassins « prêts à plonger » installés par un professionnel et à partir de 30 000 € pour les piscines sur-mesure en béton. Il faudra investir davantage pour réaliser une piscine sur-mesure et particulièrement équipée, avec par exemple une couverture automatique, une pompe à chaleur, un dispositif de nage à contre-courant, un système domotique, etc.

PROFESSIONNALISATION : LE DÉVELOPPEMENT DU MARCHÉ SOUTENU PAR LA STRUCTURATION DE LA PROFESSION

Largement reconnu à l'international, le secteur français des piscines familiales s'est structuré au fil de ses 60 dernières années. Créée en 2005, la Fédération des Professionnels de la Piscines et du Spa (FPP) est en effet l'héritière de deux organisations historiques. La première a vu le jour dès 1965 ; il s'agissait de la CSIP (Coordination Syndicale Interprofessionnelle de la Piscine), qui a ensuite laissé sa place en 1983 à la FNCESEL (Fédération Nationale des Constructeurs d'Équipements de Sports et de Loisirs). Ces organisations ont développé et professionnalisé le marché en France, permettant à un nombre grandissant d'habitants de passer du rêve à la réalité en bénéficiant du savoir-faire de professionnels aguerris.



Années 90-2000 : le savoir-faire partagé

En 1991, en l'absence de normes officielles, les professionnels ont initié la publication des premières **directives techniques** piscines (DTP), qui ont posé les bases techniques pour l'installation des piscines familiales dans les règles de l'art de la profession.

En 1997, le premier diplôme spécifique au secteur voit le jour en France. Il s'agit du Brevet Professionnel (BP) Piscine. Ce **diplôme officiel** proposé par l'Éducation Nationale est une grande première en Europe et constitue une avancée significative dans la professionnalisation et la reconnaissance du savoir-faire du secteur.

Le BP : une formation toujours de référence

Le métier de « technicien piscine » demande un savoir-faire spécifique. Ce professionnel est en charge de la réalisation (construit, installe, entretient ou rénove) des piscines et des bains à remous (spas). Pour devenir technicien de piscine, de nombreuses compétences sont nécessaires dans les domaines de l'étude de projet, du génie civil, de l'hydraulique, de l'énergie ou encore de la chimie de l'eau. Pour le métier de « Technicien Piscine », la référence demeure le **Brevet professionnel pour les formations initiales**. Les BP se préparent en alternance après un CAP et permettent d'acquérir un niveau de qualification équivalent au Bac. Le Brevet Professionnel spécifique pour les métiers de la piscine est dispensé dans neuf établissements en France. Ils forment les élèves à ce diplôme sur 2 ans et parfois en 1 an selon les niveaux des candidats. Le métier de



Technicien Piscine est aussi accessible après avoir suivi une **formation continue** avec des modules proposés par les établissements de formation et les centres AFPA. Cette passerelle permet aux **demandeurs d'emploi ou aux professionnels de métiers connexes** d'acquérir le savoir-faire nécessaire pour intégrer les entreprises de construction de piscines. A noter que, pour aller plus loin, il existe également une formation de **chef de chantier** en complément du Brevet Professionnel qui peut être préparé à l'Institut Supérieur des Métiers de la Piscine situé à La Roche-sur-Yon, inauguré en 2021.

En **2001**, la première **norme sur l'installation des piscines en kit** est publiée.

En **2002**, des accords de partenariats sont signés avec des organisateurs de **salons** pour présenter l'offre au **grand public** à Paris et permettre aux **professionnels** de se retrouver et découvrir les tendances et innovations à Lyon.

En **2003**, la **loi sur la sécurité des piscines** permet de rendre obligatoire l'installation de l'un des 4 systèmes homologués : couvertures (norme NF P 90 308), abris (norme NF P 90 309), alarmes (norme NF P 90 307-1) et barrières (norme NF P 90 306). Une obligation que les professionnels accompagnent de messages de sensibilisation, appelant à la vigilance permanente d'un adulte désigné pour surveiller les baignades, lorsque les systèmes sont désactivés.

Des cadres et des points de repère

En **2005**, la **Fédération des Professionnels de la Piscine et du Spa** voit le jour. Elle réunit alors environ 600 professionnels. Un chiffre aujourd'hui multiplié par plus de 2,5, avec plus de 1 600 professionnels désormais représentés.

En **2005**, la Fédération lance les premiers **Trophées de la Piscine** pour valoriser le dynamisme de la profession. Les meilleures réalisations et innovations de l'année sont examinées par un jury d'experts.

En **2005**, la FPP crée une **Commission Europe** pour faire entendre la voix des professionnels auprès des autorités de l'Union afin de différencier les normes piscines publiques des normes piscines familiales. En **2009**, une **norme européenne** dédiée aux piscines familiales est créée.

En **2006**, la FPP crée sa **Commission Développement Durable**.

En **2010**, la FPP lance les logos « **Qualipiscine** » et « **Certipiscine** » pour permettre aux consommateurs de repérer les entreprises qualifiées et certifiées, répondant à des exigences spécifiques.

En **2012**, la FPP crée une **Commission Qualité** et lance la labellisation « **Propiscines** », suivie de « **ProAbris** ». Ces labels permettent d'identifier facilement les professionnels dont le savoir-faire et le sérieux sont reconnus.

En **2017**, la FPP participe à la création de l'organisation internationale du **WAPSA**, qui fédère les associations nationales, et se charge de l'animation de la Commission Environnement de la structure.

En **2019**, la FPP lance les travaux d'élaboration d'une norme environnementale européenne, en collaboration avec l'AFNOR et le Comité Européen de Normalisation (CEN). Puis, avec le Covid, la Fédération accompagne les entreprises confrontées aux confinements sur les années **2020 et 2021**.

En **2022**, la norme environnementale européenne initiée par la FPP est publiée pour une application volontaire à partir de 2023.

En **2023**, **Charte sur les économies d'eau** est lancée et signée par 400 entreprises pour répondre à l'urgence de renforcer les engagements en faveur de la gestion écoresponsable de l'eau.

En **2024**, la FPP met à disposition des professionnels et du grand public un **calculateur de l'utilisation de l'eau des piscines** pour identifier les leviers à actionner pour économiser la ressource.

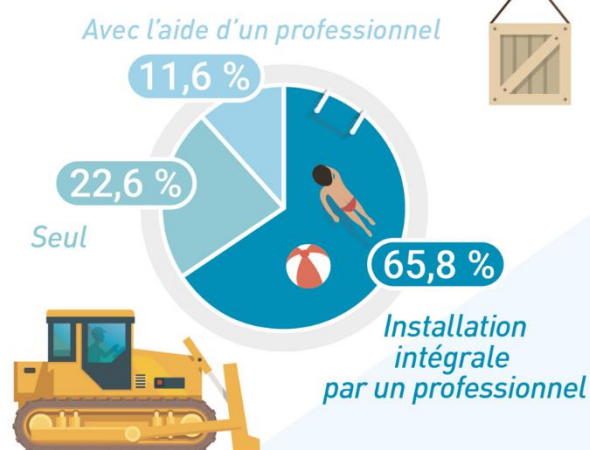
Elle propose également un **logiciel d'application de la norme environnementale** volontaire pour faciliter sa mise en application en classant les équipements de la piscine selon leur consommation d'énergie.

Les piscines : majoritairement une affaire de pro !

Source : FPP / Decryptis - Étude sur les possesseurs de maisons individuelles 2022.

Les 2/3 des foyers ayant fait construire une piscine (65,8 %) disent avoir intégralement confié leur réalisation à un professionnel. Ce taux grimpe à près de 8 sur 10 (77,4 %) lorsqu'on y ajoute ceux ayant bénéficié du soutien d'un professionnel au cours de l'installation qu'ils ont eux-mêmes effectuée. Enfin, seuls 22,6 % ont entièrement installé leurs piscines sans aucune aide d'un professionnel.

Les piscines majoritairement installées par des professionnels



Source : FPP / Decryptis 2022.
Etude sur les habitants de maisons individuelles conduite en 2022 © Adocom-RP

**LA PISCINE DE DEMAIN :
UNE RÉALITÉ EN FRANCE**



ENQUÊTES : LES FRANÇAIS CONFIRMENT MASSIVEMENT LEUR RÊVE DE PISCINES

Piscine à domicile : tous les Français concernés !

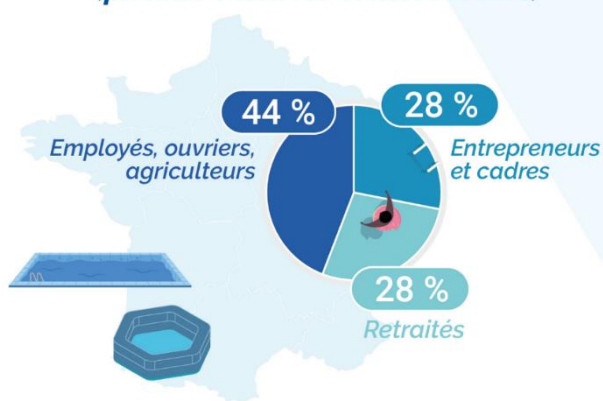
Source : FPP / Decryptis - Étude sur les possesseurs de maisons individuelles 2022.

Largement démocratisée, la piscine est aujourd'hui devenue un équipement qui concerne toutes les catégories de la population.

D'après les résultats de l'étude Décryptis de 2022, la part de possesseurs de piscines enterrées et hors sol fixes atteint les 44 % chez les employés, ouvriers, agriculteurs.

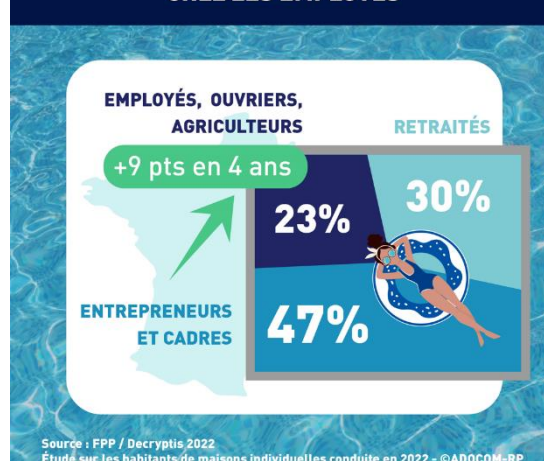
Cette proportion a même fait un bond de 9 points en seulement 4 ans en ce qui concerne les piscines enterrées ! Les employés, ouvriers et agriculteurs représentent désormais 23 % des propriétaires de piscines enterrées, contre encore 14 % en 2017 !

Des piscines chez tous les Français ! (piscines enterrées et hors sol fixes)



Source : FPP / Decryptis 2022.
Etude sur les habitants de maisons individuelles conduite en 2022 © Adocom-RP

DE PLUS EN PLUS DE PISCINES ENTERRÉES CHEZ LES EMPLOYÉS



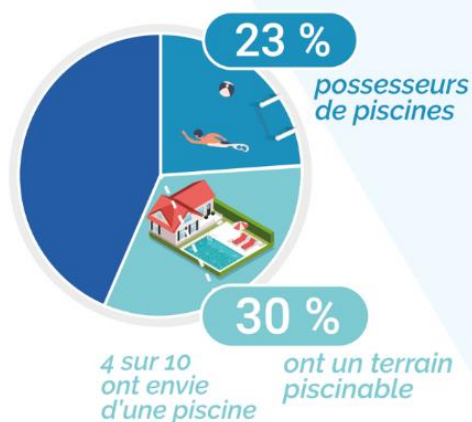
Source : FPP / Decryptis 2022.
Etude sur les habitants de maisons individuelles conduite en 2022 - © Adocom-RP

Les Français confirment leur envie de se jeter à l'eau !

(Source : enquête quantitative FPP / 2023, menée auprès d'un échantillon national représentatif de 1 005 Français âgés de 18 ans et plus.)

D'après l'enquête CSA menée en 2023 pour la FPP, les propriétaires de piscines représentent 23% de la population française. Parmi les non-possesseurs disposant d'un terrain « piscinable », c'est-à-dire 30 % des Français, 4 sur 10 déclarent souhaiter disposer d'une piscine familiale dans leur jardin. Une donnée qui confirme le rêve de piscines des Français, qui souhaiteraient passer le pas si les conditions le permettaient.

Près d'1/4 de Français possesseurs de piscines



Source : Enquête FPP / CSA 2023.

Les atouts des piscines largement reconnus par les Français

Source Enquête qualitative menée pour la FPP par l'Institut CSA en septembre 2023 auprès de 3 groupes de Français de 30 à 70 ans : intentionnistes (intention de construire une piscine dans les 2 ans), les détenteurs (possesseurs de piscine depuis plus de 8 ans), non-détenteurs et non intentionnistes.

Il faut dire que la piscine inspire des sentiments très positifs aux Français. La piscine individuelle est ainsi spontanément associée au **plaisir** pour toutes les cibles, que les Français soient équipés ou non, qu'ils en aient envie ou pas. Cette notion de plaisir est incarnée par des bénéfices également communs.

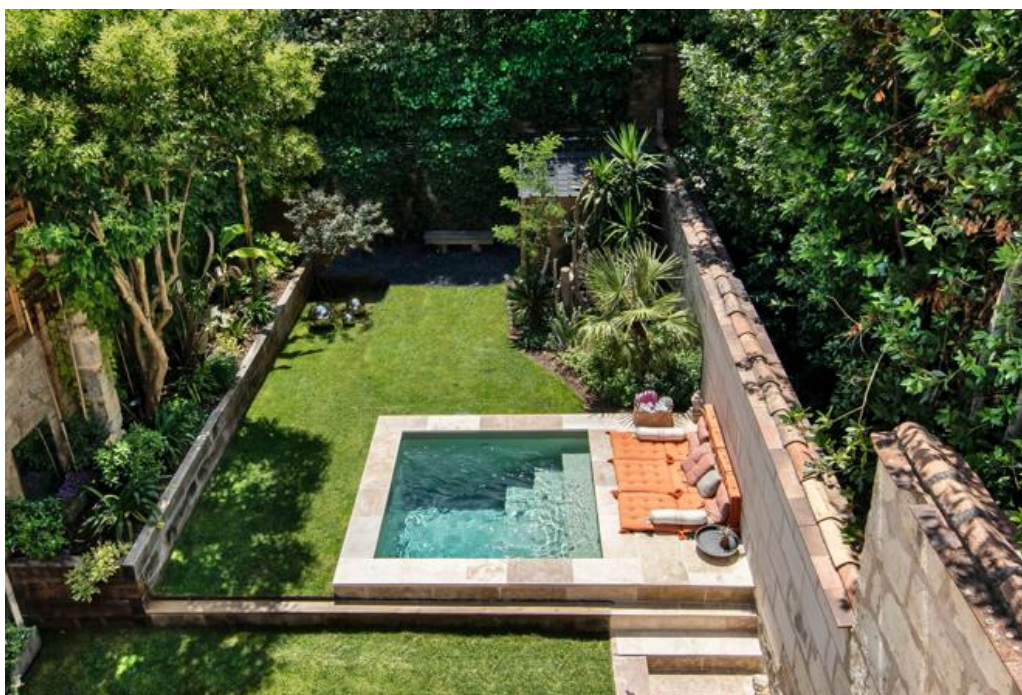
Sur le plan rationnel, la piscine est associée à un **bénéfice financier**, apportant une plus-value à la revente de la maison, à un bénéfice sensoriel, **utile durant les fortes chaleurs** de plus en plus récurrentes, et à un bénéfice pratique, car la piscine est considérée comme étant un équipement **accessible instantanément** et facilement : « C'est juste devant chez moi, je peux y aller quand je veux, pas besoin de regarder les horaires. »

Sur le plan émotionnel, la piscine est communément associée à la **convivialité**, elle est considérée comme une opportunité d'inviter des amis, la famille pour partager et entretenir des moments communs. Elle est également considérée comme un équipement de **détente**, permettant de décompresser, de passer un moment calme pour se ressourcer.

L'envie de piscine plus forte que la menace de restrictions d'eau

Source : enquête quantitative FPP / 2023, menée auprès d'un échantillon national représentatif de 1 005 Français âgés de 18 ans et plus.

71 % des Français ayant envie d'avoir une piscine dans leur jardin confient que les restrictions d'usage de l'eau en période de sécheresse ne remettent pas en cause leur volonté d'acquisition.



ADAPTABILITÉ : DES PISCINES TOUJOURS PLUS CONFORTABLES POUR TOUS TYPES D'ESPACES !

Des piscines plus petites pour des espaces réduits

Source : FPP / Decryptis - Étude sur les possesseurs de maisons individuelles 2022.

De plus, la taille des piscines enterrées s'est réduite pour s'adapter à tous types de terrains : elles sont passées de 42 m² en moyenne pour les piscines enterrées construites avant 1991 à 29 m² pour les piscines installées à partir de 2019. Si elles sont plus petites, elles sont en général davantage équipées pour accroître le confort et la facilité d'utilisation : automatisation du nettoyage avec des robots, du traitement de l'eau, etc. En moyenne, le budget consacré aux piscines enterrées installées après 2019 s'élève à environ 17 300 €.



DES PISCINES PLUS PETITES POUR DES ESPACES RÉDUITS

AVANT
1991

42 M²



29 M²

APRÈS
2019



Source : FPP / Decryptis 2022 - ©ADOCOM-RP

Des piscines de plus en plus équipées pour simplifier les baignades !

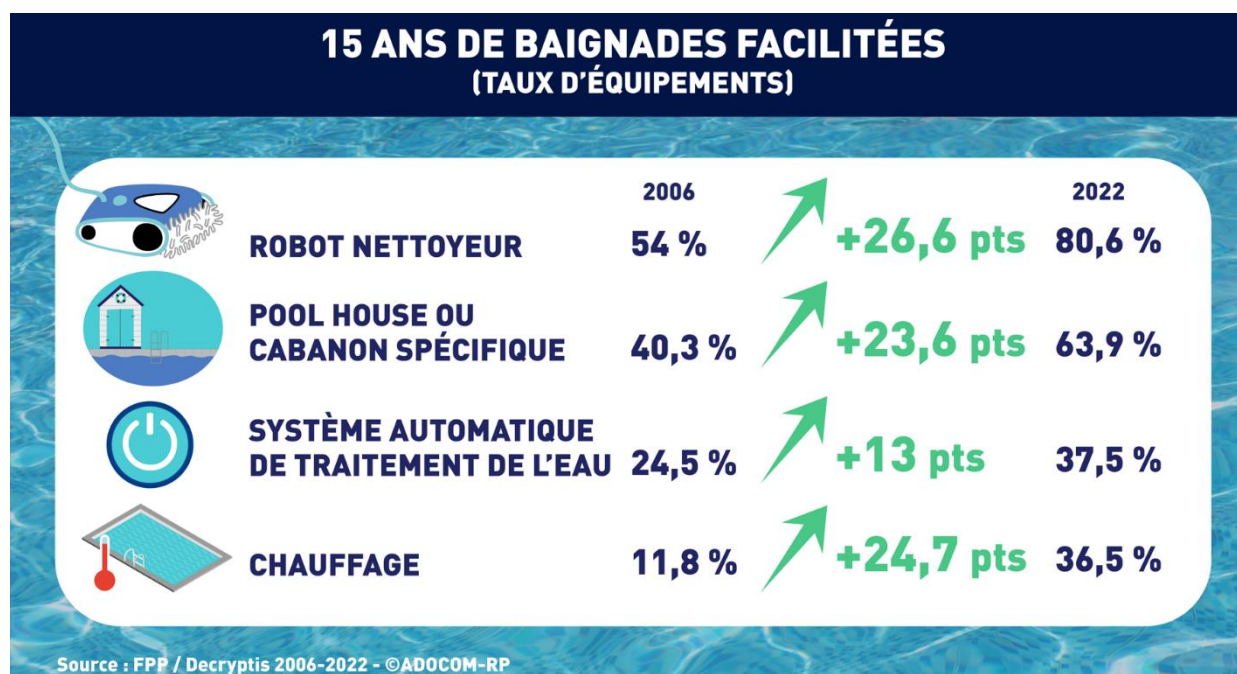
Les propriétaires de piscines optent de plus en plus pour des équipements permettant de simplifier l'entretien et le confort d'utilisation de leurs bassins. C'est ce que l'on peut constater notamment en interrogeant les détenteurs de piscines enterrées.

Pour faciliter le **nettoyage des bassins**, les **robots** sont ainsi de plus en plus appréciés. Les robots nettoyeurs équipent plus de 8 piscines sur 10 (80,6 %) en 2022 ; proportion en hausse de +5,3 points vs 2017 et de +26,6 pts vs 2006.

Les **pool houses** sont également de plus en plus rependus : 63,9 % des piscines en sont équipées, contre 40,3 % en 2006, soit +23,6 pts.

Les **systèmes automatiques** de traitement de l'eau sont également très prisés des propriétaires de piscines. Ils équipent 37,5 % des bassins en 2022, proportion en hausse de +13 pts comparé à 2006.

Enfin, les équipements permettant d'allonger le temps des baignades sont aussi de plus en plus présents. C'est notamment le cas des **chauffages** ou des **Pompes à Chaleur** dont sont équipés 36,5 % des bassins enterrés en 2022, contre 11,8 % en 2006, soit +24,7 pts en une quinzaine d'années.



Couvertures et abris : deux équipements pour allonger le temps des baignades et économiser l'eau !

Source : FPP / Decryptis - Étude sur les possesseurs de maisons individuelles 2022.

Les abris : solution à fort potentiel pour allonger la saison des baignades et économiser l'eau

Selon l'enquête FPP / Decryptis, les abris équipent plus de 18 % des piscines enterrées. Ils ont notamment pour avantage d'allonger le temps des baignades et de réduire la consommation d'eau. C'est ce que prouve la récente étude menée par le laboratoire CSTB (Centre Technique et Scientifique du Bâtiment) pour la Commission Abris de la Fédération des Professionnels de la Piscine et du Spa (FPP). Selon les régions, l'étude montre que l'eau d'une piscine équipée d'un abri peut rester jusqu'à deux fois plus longtemps au-dessus de 20 °C durant la saison des baignades (1er mai-30 septembre). Et, sur les économies d'eau, les résultats sont également éloquentes : **un abri réduit de 65 % à 75 % la consommation d'eau sur la saison.**

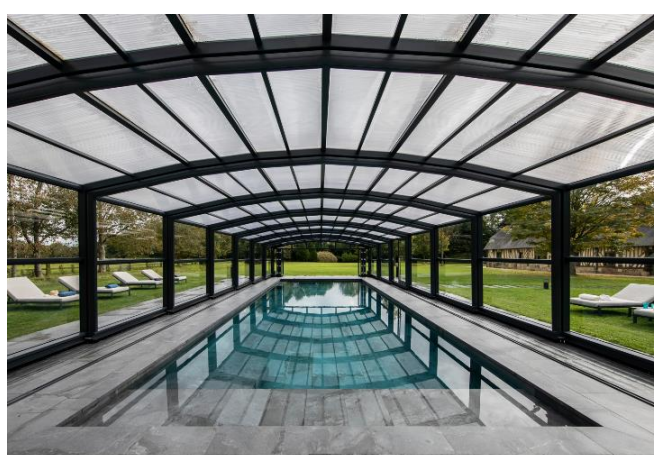
Des espaces à vivre et à nager sécurisés

Lorsqu'ils sont suffisamment hauts, les abris permettent de se baigner en les maintenant clos, même lorsque les conditions météo ne sont pas optimales. De plus, les abris hauts, dits « résidentiels », qu'ils soient adossés à la maison ou implantés au cœur du jardin, créent de véritables espaces à vivre supplémentaires. Et ce n'est pas tout : lorsqu'il est aux normes (norme NF P 90 309), il constitue un dispositif de sécurité qui répond aux exigences de la loi sur la sécurité des piscines.

Les abris : un savoir-faire français

Source : FPP / Xerfi Specific - étude de marché de l'abri de piscine en France à fin 2023.

Le savoir-faire français en matière d'abris est largement reconnu. En 2023 **88 % des abris achetés étaient d'origine française** : une proportion en hausse de +2 points comparé à l'année précédente. La France compte 31 fabricants permettant aux propriétaires de piscines de bénéficier à la fois de la qualité, de la proximité et du service de professionnels experts du secteur. Très en pointe en matière de créativité, les réalisations des fabricants d'abris sont régulièrement récompensées par les Trophées de la Piscine et du Spa.



Les couvertures : l'équipement anti-évaporation installé sur 9 piscines sur 10

Les couvertures sont très prisées des détenteurs de piscines. 88 % des propriétaires de piscines enterrées disent ainsi être équipés de couvertures / bâches (64 %) ou des volets roulants automatiques (24 %).⁶

Ces équipements de protection aux multiples avantages constituent en effet des solutions avec de premiers prix abordables simples à mettre en œuvre et efficaces. Les couvertures de piscines assurent en particulier un certain maintien de la température de l'eau, la préservation de sa propreté en la tenant à l'abri des feuilles, etc., et la limitation de son évaporation jusqu'à 95 %. Cette vertu est essentielle avec la multiplication des épisodes de sécheresse et permet d'importantes économies d'eau, de l'ordre de plusieurs dizaines de m³ par an.



Une large gamme de couvertures pour toutes les envies

Il existe une très large gamme de couvertures pour tous les budgets et toutes les attentes.

Les professionnels proposent ainsi des bâches à bulles, des couvertures de sécurité de type bâche ou de type bâche à barres, des fonds mobiles, des terrasses mobiles, des volets de sécurité (automatiques ou manuels).

La sécurité en plus

En dehors des bâches à bulles, la plupart de ces couvertures font partie des dispositifs de sécurité, si elles répondent aux exigences de performance et de sécurité de la norme « produit » NF P90-308. Une loi de 2003 impose en effet que toute piscine privée, à usage individuel ou collectif, soit pourvue d'un dispositif de sécurité homologué : alarme, barrière, couverture ou abri. À noter que si les bâches à bulles diminuent fortement le phénomène d'évaporation au même titre que les autres catégories de couvertures, elles ne peuvent en aucun cas faire office de dispositif de sécurité.

Des innovations environnementales

En complément de la préservation de la qualité de l'eau et de la limitation de son évaporation, certaines couvertures de piscines vont encore plus loin dans le gain environnemental. Les professionnels ont ainsi mis au point des lames solaires en mesure de générer des calories.

⁶ Source : FPP / Decryptis - Étude sur les possesseurs de maisons individuelles 2022.

« POOL STAGING » : LES PROFESSIONNELS AUX CÔTÉS DES POSSESSEURS DE PISCINES POUR ACTUALISER LEURS ÉQUIPEMENTS !

Au-delà de l'installation des piscines, les professionnels proposent de nombreux services pour accompagner au mieux les propriétaires de ces équipements, qu'il s'agisse de les passer en mode hivernage, de les rouvrir pour la reprise des baignades, de les entretenir durant la saison, de les actualiser pour réduire leur consommation d'eau ou d'énergie ou pour les remettre au goût du jour.

Parmi les 3,6 millions de piscines installées à domicile, la FPP recense plus de 1,73 million de bassins enterrés. Parmi ceux-ci au moins 30 % sont à rénover.



De nombreuses innovations ont vu le jour depuis leur installation, tant en termes d'entretien, de confort, que d'esthétisme, d'usage ou de réduction d'impact environnemental. Avec le « pool staging », les professionnels offrent des solutions pour que les propriétaires puissent remettre leur piscine au goût du jour.

Pool staging : déjà une réalité pour 30 % des piscines

Qu'il s'agisse de remplacement à l'identique, d'amélioration, de relooking ou de restructuration des espaces, plus de 30 % des propriétaires de piscines enterrées et semi-enterrées ont déjà sauté le pas pour remettre leur piscine à la page d'après la dernière enquête sur le sujet. Le pool staging répond aussi bien aux attentes des propriétaires de piscines qui veulent les remettre au goût du jour qu'à celles des acquéreurs de biens immobiliers déjà équipés souhaitant personnaliser leur espace. Les interventions des professionnels peuvent concerner le remplacement de matériels à l'identique, mais également une mise à jour des équipements, en changeant pour un élément plus actuel ou performant comme un nouveau système de filtration par exemple. Il peut également s'agir d'ajouter un élément complémentaire à la piscine, comme une pompe à chaleur des escaliers, des projecteurs, une couverture, etc.

Amélioration : des équipements nouvelle génération pour des performances renforcées

Le remplacement des équipements par des matériels nouvelle génération permet de favoriser les économies budgétaires et la préservation de l'environnement. Les professionnels proposent des solutions permettant notamment de diminuer la consommation de la piscine, tant en eau qu'en énergie.

De nombreux facteurs permettent de diminuer la consommation d'énergie des systèmes de **filtration**, qui consomment 6,5 fois moins d'énergie qu'il y a 40 ans. En 1980, une pompe de filtration permettait de filtrer 25 m³/h pour une consommation annuelle de 5600 kW. Aujourd'hui, les piscines peuvent être équipées d'une pompe à vitesse variable pour une consommation énergétique annuelle de seulement 860 kW/h/an.

Les systèmes privilégient l'allongement du temps de filtration sur la puissance : les petits moteurs, moins énergivores, ont pris le pas sur les gros. Pour optimiser la filtration, les réseaux hydrauliques sont également conçus pour faciliter la circulation de l'eau en limitant les pertes de charge. Les professionnels utilisent désormais un logiciel de calcul dédié pour créer les installations, notamment en simplifiant les réseaux pour éviter les coudes, les carrefours, etc.

De plus, la sensibilisation des propriétaires de piscines à la juste programmation des **durées de filtration** peut également permettre de limiter la consommation énergétique. Il faut notamment savoir que le temps journalier de filtration dépend de la température de l'eau.

Les pisciniers proposent aussi de nouveaux systèmes pour traiter l'eau, à l'image des **systèmes à électrolyse**. Au contact de la cellule de l'électrolyseur, le sel se transforme immédiatement en chlore qui détruit algues et germes avec une grande efficacité, avant de se retransformer en sel. L'électrolyse au sel repose donc sur un cycle perpétuel. Les professionnels développent également des produits de traitement alternatifs au chlore : à l'oxygène actif, à l'ozone, aux UV, etc.

Pour les piscines équipées de système de **chauffage**, la consommation des nouveaux équipements, comme les pompes à chaleur, a été divisée par 10 en 40 ans.

Par ailleurs, le fonctionnement et l'entretien de la piscine peuvent être aujourd'hui simplifiés grâce à la gestion des tâches à distance et à leur **automatisation**. De très nombreuses innovations visant à faciliter l'utilisation et l'entretien des piscines sont déjà disponibles sur le marché. Par exemple : des **robots** 100% automatiques ; des coffrets électriques capables d'optimiser la **filtration selon la température** de l'eau ; des appareils de **désinfection automatiques ou** semi-automatiques ...

De plus, de nombreux systèmes sont désormais **contrôlables à distance**, par des applications sur mobiles, pour surveiller et agir à distance sur l'état de l'eau, mettre en route l'éclairage, la pompe à chaleur, le robot, fermer le bassin, etc. Les paramètres à contrôler et les éventuelles anomalies rencontrées sont envoyés directement sur le smartphone ou la tablette pour permettre des interventions immédiates à distance.

Ce type d'équipement peut permettre à un piscinier de gérer un parc complet de piscines, de réaliser un diagnostic de l'état de l'eau avant de se déplacer pour organiser son intervention et, si besoin, de lancer des actions correctives avant son arrivée.

Relooking : la piscine surfe sur les dernières tendances

Le relooking des piscines constitue un autre niveau d'intervention sur les bassins. Les possesseurs de piscines ont envie d'une amélioration technique de leurs équipements tout en en profitant pour adapter leur bassin aux nouvelles tendances esthétiques. De nombreuses solutions s'offrent à eux, car les piscines jouent en effet un rôle clé dans la décoration extérieure. Leur aspect peut être métamorphosé en jouant tout simplement sur leur éclairage ou bien sur la couleur du revêtement, les margelles, les plages, les moyens d'accès ou encore la forme du bassin.

À la tombée du jour, les lumières des **spots LED** donnent ainsi de nouvelles couleurs aux piscines. Les bassins illuminés de rose, mauve, vert, jaune, orange... offrent une nouvelle vision du jardin et créent des ambiances exceptionnelles. Les possibilités de variations chromatiques sont très nombreuses et la plupart des spots peuvent être programmés pour que les jeux de lumière se succèdent au rythme des ambiances souhaitées. Les éclairages sont près de 40 fois moins énergivores aujourd'hui qu'il y a 40 ans.

Les **revêtements** jouent également un rôle majeur dans l'aspect général de la piscine. Il est désormais possible de choisir un très large éventail de couleurs de revêtements. L'eau prend ainsi des teintes « vert lagon » sous l'influence d'un revêtement beige, elle devient « bleue électrique » sur du gris, ou encore presque transparente sur du blanc. À chacun de choisir sa couleur pour créer l'environnement répondant le mieux à ses envies du moment ! Les mosaïques font également un grand retour. Avec des formes et des couleurs très actuelles, elles ponctuent harmonieusement lignes et couleurs environnantes.

Les **accès** au bassin dont certains relèvent plutôt d'une restructuration, les **margelles** ou les **plages** peuvent également être modifiés pour relooker l'espace piscine, dont la **forme** elle-même peut également être transformée. Tout est désormais envisageable pour relooker son espace de baignade avec l'expertise d'un professionnel « Propiscines® », reconnu pour son savoir-faire. En effet, la modernisation nécessite un état des lieux complet et précis pour déterminer les meilleures interventions à apporter.



Restructuration : une nouvelle étape dans la vie des espaces piscines

Dans le « pool staging », il peut aussi être question de restructuration lorsque les propriétaires souhaitent changer la forme, la profondeur ou la taille du bassin en fonction de l'esthétique et de l'utilisation qu'ils attendent.

Il est par exemple possible d'orienter le bassin vers davantage de plaisir et de bien-être en réduisant le volume d'eau nécessaire avec une **diminution de la profondeur** de la piscine, en passant par exemple de 2 m à 1,40 m.

Les propriétaires peuvent également avoir envie de nouveaux aménagements, en remplaçant leur échelle par des **escaliers**, en y incorporant une **balnéo** pour s'asseoir et se détendre, etc.

De plus, pour tous ceux qui ont envie de se baigner dans une eau à une température agréable, il est possible de préserver la température de l'eau en été avec une **couverture**. Outre les couvertures à bulles qui sont utiles pour cet usage, désormais, il existe également des couvertures automatiques à lames solaires. Ces couvertures nouvelle-génération présentent l'avantage de concilier sécurité, en protégeant le bassin, et chauffage solaire pour bénéficier d'une eau chauffée sans la moindre dépense énergétique.

De leur côté, les **abris** permettent aussi de conserver une température d'eau idéale et de prolonger la saison des baignades, car l'effet de serre apporte une augmentation de 5 à 6 degrés de la température de l'eau. À l'image des bassins, les abris se perfectionnent avec de nouvelles options de confort ou esthétiques : accès aisé au bassin, motorisation, teinte de la structure, etc.

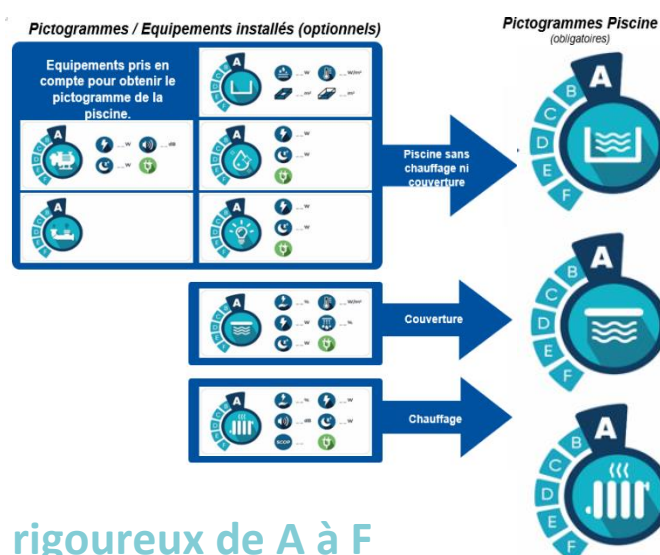


PISCINE BASSE CONSOMMATION : LES INITIATIVES DE LA FPP POUR ALLER TOUJOURS PLUS LOIN

Piscines à faible impact environnemental : le calculateur exclusif de la FPP pour bien choisir

La FPP a développé un outil exclusif pour faciliter l'application de la nouvelle norme EN 1765 relative à l'efficacité des performances environnementales des piscines privées à usage familial. Cette norme européenne d'application volontaire est née à l'initiative de la Fédération des Professionnels de la Piscine et du Spa, qui travaille depuis 2019 à ce grand projet avec l'AFNOR et le Comité Européen de Normalisation (CEN) et ses partenaires européens.

Désormais, la FPP met à disposition des fabricants son logiciel applicatif pour leur permettre d'établir un classement des piscines de A à F, selon leur performance énergétique. Le calculateur prend en compte le bassin dans sa globalité : la structure du bassin, le traitement de l'eau, l'éclairage, le chauffage, la filtration, le circuit hydraulique, le système de nettoyage, l'éventuelle présence d'une couverture, etc.



Un classement objectif et rigoureux de A à F

L'efficacité énergétique de chaque équipement est évaluée selon une méthodologie rigoureuse, permettant d'établir un classement allant de A pour les équipements les plus respectueux de l'environnement à F pour ceux les plus énergivores. Cette classification permet également d'attribuer une note globale aux bassins en fonction des performances environnementales de la piscine.

Une efficacité énergétique des piscines améliorée

Ce calculateur permettra ainsi aux professionnels d'améliorer l'efficacité énergétique des piscines proposées et aux consommateurs de faire un choix éclairé. Les premiers équipements porteurs de la classification arrivent sur le marché et les pisciniers proposeront bientôt leurs premiers devis accompagnés de la lettre permettant de connaître le niveau de performance environnementale de la réalisation proposée.

Économies d'eau : la fiabilité du calculateur de la FPP testée et approuvée

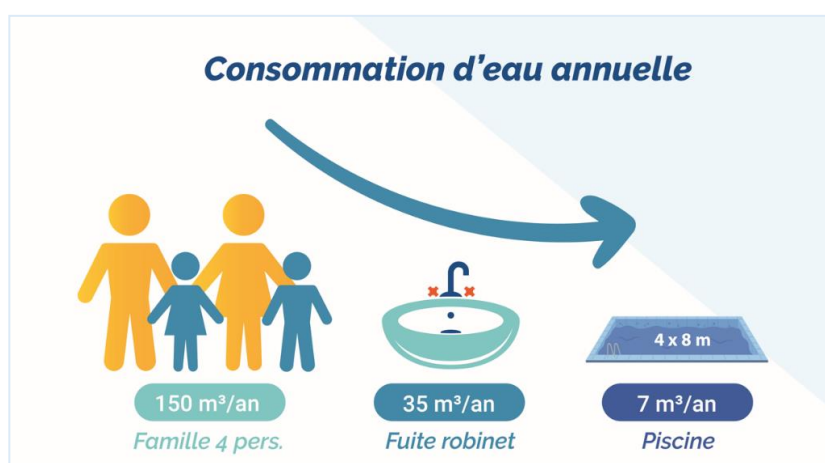
Un calculateur précis de l'utilisation de l'eau des piscines : 7 m³ d'eau en moyenne

La Commission Développement Durable de la FPP, créée dès 2006, travaille de longue date sur la gestion de l'eau des piscines. Les professionnels ont, depuis longtemps, compris l'importance d'une gestion durable de la ressource en eau et la FPP a lancé en 2023 la conception d'un calculateur de l'utilisation d'eau des piscines pour faire un état des lieux précis sur le sujet et déterminer les leviers à actionner pour renforcer les économies en la matière. Destiné aux piscinistes et décliné dans une version grand public, il permet d'obtenir une vision objective de la consommation d'eau d'une piscine, qu'il s'agisse d'un projet d'installation, d'une rénovation ou de renouvellement de matériels. Les piscinistes peuvent ainsi proposer les équipements les plus adaptés à la situation pour favoriser les économies d'eau.

Ce nouvel outil complexe a d'ores et déjà permis de constater qu'une piscine française de 4 x 8 m n'utilise en moyenne que 7 m³ d'eau lorsqu'elle fait l'objet d'un hivernage actif, qui ne nécessite pas d'abaissement de la ligne d'eau de 1/3 du volume du bassin comme en hivernage passif.

Bon à savoir

À titre de comparaison, on estime qu'une famille moyenne de 4 personnes consomme 150 m³ d'eau par an, soit 55 m³ par adulte et 20 m³ par enfant. Dans le cadre d'une fuite goutte à goutte sur un robinet, la perte d'eau est de 4 litres par heure soit 35 m³ par an.



Une rigueur scientifique garantie par une expertise indépendante et une efficacité prouvée face à la réalité

Ce nouveau calculateur de la FPP, conçu par des ingénieurs environnementaux, permet d'objectiver scientifiquement la consommation d'eau des piscines. Son efficacité a d'ores et déjà été mise à l'épreuve de la réalité, en comparant ses calculs aux résultats obtenus par des compteurs d'eau. Ces comparatifs ont permis de prouver son efficacité en aboutissant à des résultats similaires. Le calculateur a également été soumis à l'expertise d'un cabinet externe et indépendant qui a confirmé sa qualité scientifique. Cette création de la FPP vient en outre de recevoir son brevet unitaire européen.

Près d'une vingtaine de paramètres pris en compte

Bien au-delà de l'hivernage, le calculateur de la FPP est un outil puissant et précis qui prend en compte, dans sa version professionnelle, près d'une vingtaine de critères pour déterminer la consommation d'eau d'une piscine. Depuis sa taille, son implantation géographique, en passant par ses équipements et leur façon de les utiliser jusqu'au nombre moyen de jours de baignades et de baigneurs... tous les paramètres influencent la consommation de l'eau.

Et pour la première fois la pluviométrie donc le remplissage naturel des piscines est prise en compte commune par commune grâce à la base de données intégrée dans ce calculateur.

L'évaporation dépend en effet de la région, de la présence d'une couverture ou d'un abri et de sa durée d'ouverture ... Le nombre de baigneurs joue également sur les échappées d'eau dues aux éclaboussures, tandis que les équipements et leur façon de les utiliser jouent également sur la quantité d'eau utilisée : comme la fréquence du contre-lavage des filtres, etc.

Un outil performant pour réduire la consommation d'eau

La FPP a mis à disposition du grand public une version simplifiée de son calculateur sur son site propiscines.fr afin que chacun puisse évaluer la consommation d'eau de sa piscine et connaître les leviers à actionner pour la réduire. Une bonne gestion du bassin peut en effet permettre de réduire drastiquement l'utilisation de l'eau.



Le cas des piscines hors-sol : une eau conservable au fil des ans

Les piscines hors sol sont des piscines qui peuvent être installées tout simplement à même le sol, sans aménagement spécifique. Lorsqu'elles sont équipées d'un système de filtration, d'une couverture et hivernées sans abaisser le niveau de l'eau, elles utilisent entre 0 et 5 m³ d'eau par an, avec une moyenne de 3 m³ au plan national. Quant au remplissage initial, il est réalisé avec 19 m³ d'eau en moyenne.

Des équipements et pratiques adaptés à une gestion durable de l'eau

Bien équipées et entretenues, les piscines hors sol sont, tout comme les piscines enterrées, capables de conserver leur eau durant plusieurs années. Afin de préserver une qualité d'eau satisfaisante, une piscine hors-sol doit au minimum être équipée d'un système de filtration. De plus, ce type de piscine peut également être traité à l'électrolyse de sel, comme les piscines enterrées, pour réguler leur traitement.

Par ailleurs, il est indispensable de les couvrir en dehors des heures de baignade afin d'en limiter l'évaporation. Les professionnels rappellent ainsi qu'il est inutile de vider ces bassins en fin de saison des baignades pour à nouveau les remplir l'été suivant. Une habitude d'économie d'eau d'autant plus importante à prendre dans le contexte du réchauffement climatique.

Un accès facilité au bien-être chez soi

Moins onéreuses que les piscines enterrées, les piscines hors sol permettent aux familles ayant des budgets restreints de profiter des joies de la baignade à domicile et de se rafraîchir, en particulier dans les zones le plus chaudes. Les professionnels soulignent ainsi qu'il est important de laisser à tous les foyers la possibilité d'accéder à ces espaces de bien-être. Ils signalent qu'il serait paradoxal de vouloir les interdire, privant les foyers les plus modestes d'un accès facile à la fraîcheur dans les régions exposées à la sécheresse.



LES 5 BONS GESTES À ADOPTER POUR ÉCONOMISER L'EAU DES PISCINES

Parmi les nombreux conseils des professionnels, voici 5 conseils faciles à mettre en œuvre par tous les possesseurs de piscines afin de réduire l'utilisation d'eau de leur bassin :

- **Un remplissage une fois pour toutes** : une piscine ne se remplit qu'une seule fois et se conserve pendant des années. Lorsque l'eau est bien entretenue, il est inutile de la vider, ni même de renouveler une partie de son eau.
- **Adopter l'hivernage en conservant la ligne d'eau** :
 - par hivernage actif : cette technique permet de conserver le niveau d'eau de la piscine. Le système de filtration est maintenu, mais seulement sur un rythme journalier de 2 heures. L'eau reste en mouvement pour ne pas geler.
 - par hivernage par compresseur avec l'aide d'un professionnel.

Ces techniques d'hivernage sont recommandées par les professionnels, car elles permettent d'économiser un tiers de l'eau du bassin, autrefois rejetée hors de la piscine en fin de saison.

- **Utiliser une couverture ou un abri** et refermer l'équipement dès la baignade terminée afin de limiter la pollution extérieure ainsi que l'évaporation de l'eau : entre 50 % et 95 % évités⁷.
- **Limiter les lavages de filtres** au strict nécessaire : un lavage par mois au maximum ou récupérer l'eau des contre lavages.
- **Maintenir une bonne qualité d'eau** (temps de filtration, équilibre et désinfection raisonnée) permet de conserver son eau pendant de nombreuses années. En cas de doute, un professionnel peut être sollicité pour effectuer une analyse complète en début de saison et fournir les bonnes recommandations.

⁷ Le phénomène dépend de plusieurs facteurs, tels que, T° air, vitesse vent, etc., on considère le phénomène d'évaporation à 6mm en période de baignade.

CHOISIR LES BONS ÉQUIPEMENTS POUR RÉDUIRE LA CONSOMMATION D'EAU DES PISCINES

Les différents équipements entrant dans le fonctionnement d'une piscine ont une influence sur l'utilisation de l'eau :

Protection :

Installer une **couverture ou un abri de piscine** permet de limiter fortement le phénomène d'évaporation (entre 50 % et 95 % évités¹).

Filtration :

Installer des **solutions de récupération et de traitement des eaux de contre-lavages** pour les filtres à média filtrants granulaires avec témoin de turbidité (sable, verre, etc.).

Ou,

Installer un **filtre à cartouche** ou une poche filtrante permet d'économiser de l'eau, par l'absence de contre-lavage.

(Jusqu'à 5 m³ d'eau économisés par an¹, si l'on adopte l'une de ces solutions de filtrations).

Récupération :

Installer des **systèmes de récupération d'eau de pluie et de trop-plein** pour l'alimentation des bassins (pluviométrie moyenne annuelle : 900mm).

Automatisation :

Une **eau équilibrée et bien entretenue** peut être conservée pendant de nombreuses années, Installer des systèmes automatisés permet d'optimiser le traitement de l'eau et donc de faciliter cet entretien.



LABEL PROPISCINES® : UN SAVOIR-FAIRE D'EXCELLENCE POUR FAIRE CONSTRUIRE ET ENTREtenir SA PISCINE

Propiscines® : des spécialistes labellisés

Avec le Label Propiscines®, les consommateurs disposent d'un point de repère fiable pour choisir le professionnel à qui confier la construction de leur piscine, son entretien, sa rénovation ou l'actualisation de leurs équipements.

Ce label permet de mettre en lumière le savoir-faire et le professionnalisme des pisciniers, engagés en matière d'information et de service client, de respect des règles, de qualité des produits et des prestations, de sécurité et de préservation de l'environnement. Choisir un professionnel Propiscines®, c'est faire le choix d'un piscinier spécialisé, formé et informé pour bénéficier du meilleur accompagnement pour profiter de sa piscine.

Aujourd'hui, 556 professionnels sont engagés dans cette démarche à trois niveaux : 463 pour le Label Propiscines® Engagé, 45 pour le Label Propiscines® Qualifié et 48 pour le Label Propiscines® Certifié.

Pour trouver les professionnels labellisés les plus proches de chez soi, c'est simple, il suffit de consulter l'annuaire du site internet de la Fédération des Professionnels de la Piscine et du Spa (FPP) : propiscines.fr / Rubrique : Je trouve un professionnel.



Une charte en 5 chapitres pour des professionnels engagés

Tous les professionnels Propiscines® s'engagent à respecter une Charte de Qualité en 5 chapitres (information et service client, respect des règles, qualité des produits et prestations, sécurité et préservation de l'environnement). Cette charte oriente leurs prestations vers la réduction de l'empreinte environnementale des piscines. Il est en effet indiqué que les professionnels de piscines doivent « adopter une conduite responsable en vue de la préservation de l'environnement », « informer (le) client sur les moyens d'économiser l'eau et l'énergie, en suivant les préconisations de la Commission Développement Durable de la FPP », « communiquer les moyens d'utiliser les produits de traitement de l'eau de façon optimale » et remettre « les consignes de sécurité qui y sont attachées par l'intermédiaire d'un document adapté ». Par ailleurs, sur la question du recyclage, les adhérents s'engagent « à gérer les déchets (dans le but d'un recyclage) tout au long du chantier ».

ProAbris® : le label des abris

La même démarche existe pour les professionnels des abris de piscines, avec la création du Label « ProAbris® ». Ce gage de professionnalisme sur le marché des abris de piscines est destiné à valoriser un savoir-faire majoritairement français : 9 abris sur 10 sont Français (Source : FPP 2023). Pour les consommateurs, « ProAbris® » constitue une marque de confiance pour l'installation d'un équipement conforme à la norme de sécurité NF P 90-309 et un service client de qualité. À ce jour, une quinzaine de professionnels ont signé la Charte « ProAbris® ».



PISCINE GLOBAL LYON : LE SALON HISTORIQUE DES INNOVATIONS DU SECTEUR



Piscine Global : Une success story internationale Plus de 30 ans de leadership et d'innovation au service de la filière.

Rendez-vous du 17 au 20 novembre 2026 à Lyon Eurexpo !

Depuis plus de trois décennies, le salon Piscine Global s'affirme comme le rendez-vous mondial de référence pour les professionnels de la piscine et du bien-être. Salon pionnier et visionnaire, il accompagne les grandes évolutions de la filière et anticipe les usages de demain.

Partenaires historiques, le salon Piscine Global et la Fédération des Professionnels de la Piscine et du Spa (FPP) ont su accompagner la croissance de la filière, faire émerger les tendances et soutenir la professionnalisation des acteurs.

Rétrospective Piscine Global à travers les années

2014

Plus de 16 700 visiteurs
39% de visiteurs internationaux
Plus de 550 exposants
56% d'exposants internationaux

2016

Plus de 17 800 visiteurs
39% de visiteurs internationaux
Plus de 590 exposants
60% d'exposants internationaux

2018

Plus de 19 800 visiteurs
42% de visiteurs internationaux
Plus de 620 exposants
65% d'exposants internationaux

2021 - Piscine Connect

Plus de 1000 visiteurs inscrits
39% de visiteurs internationaux
Plus de 570 exposants
42% d'exposants internationaux

2022

Plus de 24 900 visiteurs
35% de visiteurs internationaux
Plus de 580 exposants
58% d'exposants internationaux

2024

Plus de 24 000 visiteurs
42% de visiteurs internationaux
Plus de 580 exposants
62% d'exposants internationaux



Une alliance forte qui contribue à faire rayonner l'excellence française à l'échelle mondiale avec un rendez-vous stratégique et incontournable tous les deux ans, pour les professionnels français et internationaux.



2024 : une édition porteuse d'avenir, miroir d'une filière en pleine mutation

+ 24 000 professionnels, 1 000 exposants et marques, 113 pays représentés, + 60% d'exposants Internationaux

Dans un contexte de forte transformation du secteur, l'événement a su capter l'énergie d'un marché en pleine mutation. Piscine Global 2024 a rassemblé plus de 1000 exposants et marques, ainsi qu'un public de plus de 24 000 visiteurs professionnels venus de plus de 113 pays. Les innovations technologiques, la montée en puissance des solutions durables, la rénovation des piscines privées ou collectives, ou encore la digitalisation ont occupé une place centrale.

La présence renforcée des marchés internationaux souligne le rôle de Piscine Global comme plateforme de développement à l'échelle mondiale. Evènement professionnel le plus international accueilli à Lyon, il constitue un terrain fertile pour les échanges, les synergies commerciales et les initiatives collectives visant à faire évoluer la filière dans son ensemble.

RETOUR SUR L'ÉDITION 2024

Près de 1000
exposants et marques

62% d'exposants
internationaux

Plus de 24000
visiteurs professionnels

42% de visiteurs
internationaux

113 pays représentés

À LA RENCONTRE DES PROFESSIONNELS DU MARCHÉ

54% de constructeurs
installateurs

17% de distributeurs
de matériels et accessoires

11% de fabricants et fournisseurs

7% de prescripteurs

6% de collectivités
publiques et privées

UNE PLACE DE MARCHÉ INTERNATIONALE

Top 5 des pays
visiteurs

Italie
Belgique
Espagne
Suisse
Allemagne

Une mobilisation croissante des
professionnels au niveau mondial

Amérique du Nord +62%
Asie +47%
Afrique +32%
Océanie +25%
Amérique du Sud +7%

Rendez-vous en 2026 sur Piscine Global

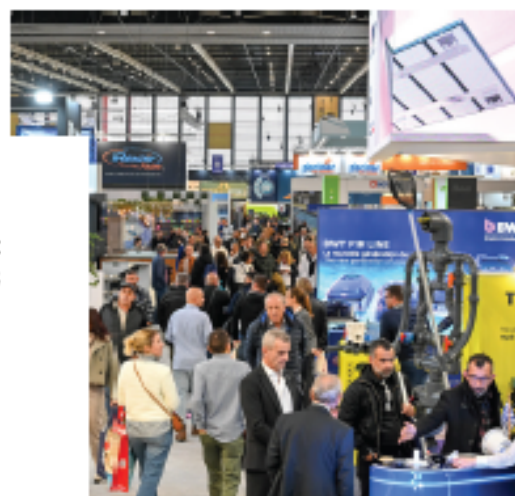
Une référence Française au service d'un marché international engagé et visionnaire.

La France, premier marché européen et troisième marché mondial de la piscine, derrière les États-Unis et le Brésil, incarne une vision audacieuse et durable de la filière. Grâce à ses entreprises performantes, ses innovations constantes et au travail de structuration mené par la FPP, le salon s'impose comme un catalyseur de transformation.

Une attention particulière sera portée à l'innovation, à la durabilité et à la formation, pour accompagner les transitions à l'œuvre dans la filière.

Piscine Global : l'accélérateur de solutions pour les piscines collectives publiques.

Dans un contexte de transition écologique et de réhabilitation massive du patrimoine aquatique, le salon placera le développement et la transformation durable des piscines collectives publiques au cœur de son dispositif et mettra en lumière les innovations et solutions durables adaptées aux besoins des décideurs publics.



Du 17 au 20 novembre 2026,
rendez-vous sur Piscine Global,
la scène internationale
d'inspiration, d'expérimentation
et de mobilisation collective
pour tous les professionnels de
la filière de la piscine et du bien-
être : Piscines privées familiales,
Piscine Collective, Piscines à
usage collectif, outdoor,
Wellness.

PISCINE GLOBAL – 17-20 NOVEMBRE 2026 – LYON, EUREXPO - FRANCE

CONTACT PRESSE - AGENCE COMME ILS DISENT

Nataly JOUBERT
+33 (0)6 09 42 25 94
n.joubert@agence-cid.fr

Marie TISSIER
+33 (0)6 15 39 59 65
m.tissier@agence-cid.fr



WWW.PISCINE-GLOBAL.COM

EN SAVOIR PLUS

PLUS DE 1 600 SPÉCIALISTES ENGAGÉS AUPRÈS DE LA FPP POUR RÉPONDRE AUX DÉFIS DU MARCHÉ

La Fédération des Professionnels de la Piscine et du Spa (FPP), première Fédération en Europe et seule Fédération représentative en France, rassemble les entreprises de toute la filière piscine depuis les constructeurs installateurs jusqu'aux fabricants de matériel, d'abris, de spas, les sociétés de services piscines... Elle compte à ce jour 1 632 entreprises spécialisées du secteur de la piscine et du spa. Le Président, Stéphane FIGUEROA, exerce son mandat avec deux vice-président(e)s : Gilles MOUCHIROUD et Caroline BLACHE, au sein d'une équipe de 15 administrateurs.

LA FINALITÉ DE LA FPP :

Fédérer les professionnels français de la piscine et du spa pour favoriser le développement durable et innovant du marché (économique, environnemental et sociétal)

Le rôle de la FPP consiste donc à : assurer la représentativité et la défense des intérêts moraux et matériels de la profession ; étudier les questions d'intérêt général, techniques, économiques, administratives, juridiques concernant la profession ; informer ses adhérents de l'évolution de ces questions ; constituer un lieu de rencontre entre ses membres et de coordination de leurs actions...

La FPP a créé son centre de formation afin d'améliorer encore sa mission de professionnalisation : normes piscines publiques et domestiques, réglementations, urbanisme, liens contractuels de la relation client...

En 2018, la FPP a orienté son site internet propiscines.fr vers l'accompagnement des consommateurs qui souhaitent préparer leur projet piscine, en dehors d'informations liées à un produit particulier. La plateforme est reliée aux fils twitter et Instagram et intègre le blog propiscines. Comme toujours, une partie interne est dédiée à l'information des professionnels et plus particulièrement aux adhérents de la FPP.

La FPP est également présente sur les réseaux sociaux : Twitter (@propiscines et @fpp_piscine), Instagram (@propiscines), Facebook (facebook.com/propiscines), LinkedIn (Fédération des Professionnels de la Piscine) et on la retrouve également sur propiscines.fr et sur sa chaîne YouTube (@propiscines).

QUI PEUT ADHÉRER À LA FPP ?

Essentiellement les entreprises de construction, installation de piscines et de fabrication ou distribution de matériels de piscines, spas, abris et équipements associés.

Les missions de la FPP :

Les missions de la FPP sont inscrites dans une stratégie définie autour de 4 axes principaux : Promouvoir, Professionnaliser, Défendre et Rendre service aux entreprises.

- Promouvoir notre secteur, ses produits, et ses acteurs afin de développer le marché
- Professionnaliser le secteur afin de répondre aux demandes de nos concitoyens
- Défendre les professionnels de la piscine et du spa tout en inscrivant le secteur dans une démarche de développement durable (au sens économique, social et environnemental) et d'innovation
- Rendre service à ses adhérents et les informer en temps réel

PROMOUVOIR :

- ⇒ La profession à travers les salons professionnels et grand public
- ⇒ Le produit piscine devant la presse et le grand public
- ⇒ Les professionnels adhérents à travers le site propiscines.fr
- ⇒ La FPP auprès des professionnels non encore adhérents

PROFESSIONNALISER :

- ⇒ Élaboration des normes françaises et européennes et référentiels techniques (règles de l'art)
- ⇒ Information des adhérents sur les réglementations applicables
- ⇒ Promotion de la démarche qualité et élaboration des référentiels qualité.
- ⇒ Développement d'un système de formation initiale cohérent sur l'ensemble du territoire
- ⇒ Création d'un centre de formation continue au sein de la FPP
- ⇒ Collaboration avec les écoles et centres de formation pour le suivi des examens du BP (correction, élaboration des sujets)
- ⇒ Amélioration de la connaissance du marché et veille prospective
- ⇒ Amélioration de la connaissance de l'accidentologie afin d'améliorer encore la prévention

DÉFENDRE :

- ⇒ La représentation de la profession devant les pouvoirs publics et les instances européennes
- ⇒ La veille normative et réglementaire, contact avec les pouvoirs publics
- ⇒ La participation aux travaux de la fédération européenne EUSA et de l'alliance internationale WAPSA

RENDRE SERVICE AUX ADHÉRENTS :

- ⇒ Conseils juridiques et sur l'application des normes
- ⇒ Documents types, règles de l'art
- ⇒ Informations en temps réel : flash actu, e-mailing...



**TOUTES LES INFORMATIONS
DES PROFESSIONNELS
DE LA PISCINE ET DU SPA SUR :**



propiscines.fr

[@propiscines](https://www.instagram.com/propiscines)



Arnault, Sandra & l'équipe presse de la FPP
Fédération des Professionnels de la Piscine et du Spa :
Adocom – RP vous remercie de votre attention.
Tél. : 01 48 05 19 00 – Courriel : adocom@adocom.fr

ADOCOM®-RP

AGENCE DOGNIN COMMUNICATION

11 rue du Chemin Vert - 75011 Paris - Tél : 01.48.05.19.00

e-mail : adocom@adocom.fr - site : www.adocom.fr

Qualification : Agence Certifiée